

*Bulletin d'information
de Cesny aux Vignes*



Bonne Année 2020

SOMMAIRE

L'édito du Maire

Réalisations et projets sur la Commune

Vie Municipale

État Civil

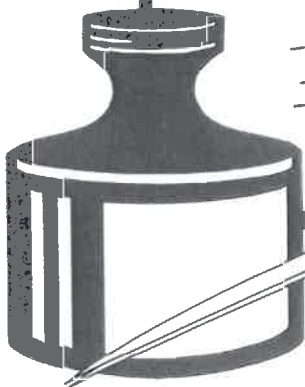
Vie Associative

Infos diverses

Nos artisans



Œuvre de Dominique RIGAUDIER
Paysage de Cesny aux Vignes



Mesdames, Messieurs,

Encore une année bien mouvementée de passée et une fin de mois de décembre bien agitée. Nous sommes bien conscients des difficultés rencontrées au sein de nos petits villages isolés : désertification, éloignement numérique, fractures sociales et bien d'autres déconvenues.

Ce constat, qui ne date pas d'hier, est le fruit de paroles non suivies d'effet. Nous devons chaque jour, les Conseillers, Adjointes et moi-même, nous battre pour conserver notre identité, notre souveraineté, enfin je dirais le droit d'exister.

Il en va de notre survie et de la vôtre aussi.

En revanche, de beaux projets peuvent encore voir le jour. Ne noircissons pas le tableau mais ayons suffisamment de craie pour pouvoir écrire notre histoire.

J'ai une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés, et pour vous tous, jeunes et moins jeunes, de l'Amitié.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël, une excellente année 2020 et toute la santé espérée.

Bien à vous tous.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eric Duval', written over a diagonal line that crosses the page from the top right towards the bottom left.

Éric DUVAL.

REALISATIONS ET PROJETS SUR LA COMMUNE

TRAVAUX ET ACQUISITIONS

Comme l'an passé, les principaux travaux réalisés en 2019 ont permis de poursuivre le programme d'accessibilité rendu obligatoire dans le cadre de la démarche d'agenda d'accessibilité programmée pour les établissements recevant du public, soit pour 2019 :

Église : pose d'un garde-fou pour sécuriser la rampe d'accès 



 Cimetière :

Réfection du portail d'accès et du portillon. Création d'une rampe d'accès et travaux de remblaiement de l'allée centrale permettant d'augmenter le nombre de places disponibles. Il convient maintenant de définir l'emplacement du jardin du souvenir et du Columbarium.



École 

Durant tout l'été, de très importants travaux d'entretien et d'embellissement ont été réalisés par les employés communaux. Dans le cadre du projet ENIR – école numérique innovante et ruralité - différents équipements ont été achetés, financés par la mairie, par l'Etat et également par l'Association des Parents d'Elèves, et les installations nécessaires à l'arrivée imminente de la fibre ont été réalisées.



 Salle Gobusseau :

Achat de 150 nouvelles chaises et de 2 barbecues pouvant être loués par les particuliers.

Achat de 10 barrières mobiles.

Procédure en cours auprès des compagnies d'Assurance en raison du soulèvement du parquet en différents endroits de la salle.



☞ Voirie et environnement :

- Plaques de rues et numérotations des habitations : elles sont en attente de livraison.
- Terrain communal donnant sur l'impasse de l'Ancienne Poste clôturé.
- Pose de roches et portique afin d'éviter le stationnement illégal des Gens du Voyage.

☞ Éclairage public :

- Extension de la route du Coudray (soit 5 Foyers pour un coût total de 7 000 € environ),
- Renouvellement des 23 Foyers et 11 mâts de la rue André Lemaitre (pour un montant de 33 776.42 €, soit une contribution à la charge de la commune de 22 295.56 €).
- Remplacement des foyers de type « boules » et suppression des foyers énergivores (travaux financés à hauteur de 65 % par le SDEC Energie, soit 12 250 € HT environ à la charge de la Commune).

PROJET LOTISSEMENT

Conforme aux attentes de la Commune, la promesse de vente a été signée au printemps dernier. Le permis de lotir est actuellement en cours d'élaboration afin d'être déposé en tout début d'année.

Ce nouveau lotissement, qui devrait comporter une trentaine de parcelles, sera dénommé le lotissement « du Clos Bavent ». Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'état d'avancement de ce dossier.

VISITE CARRIÈRE D'ARGILE

Le samedi 16 mai 2020, de 10 H à 16 H, la Société GUINTOLI organisera une journée « portes ouvertes » de la carrière d'argile située route d'Airan. Les membres du personnel vous accueilleront afin de vous guider sur site et répondre à vos questions.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Nous vous rappelons qu'un plan d'action contre le frelon asiatique a été mis en place dans le Calvados afin de protéger l'apiculture, la population et la biodiversité. La Commune de Cesny aux Vignes a adhéré à ce plan de lutte depuis 2017. Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, merci de nous le signaler en mairie. Nous nous occuperons ensuite de toutes les démarches.

Afin que les destructions des nids soient effectuées dans les plus brefs délais, il est important, dans la mesure du possible :

- de nous adresser une ou plusieurs photos du nid et des frelons,
- de bien décrire l'insecte,
- de préciser la hauteur du nid.

Nous appelons votre vigilance : au printemps, dès les premiers rayons du soleil, surveillez vos toitures, vos bâtiments ouverts... et n'hésitez pas à fabriquer des pièges dits appâts. Ils permettront d'attraper et de détruire les reines.



VIE MUNICIPALE

LES AÎNÉS DE CESNY AUX VIGNES



Comme chaque année, la municipalité a invité les habitants de Cesny aux Vignes âgés de 65 ans et plus au traditionnel repas des Aînés.

Ceux-ci se sont retrouvés le dimanche 28 avril dernier, avec grand plaisir, au restaurant « A la Grâce de Dieu » à Hiéville.

La journée s'est déroulée dans une ambiance festive et chaleureuse.

Les Doyens de l'Assemblée, Madame LEFRANCOIS Janine et Monsieur BISSON Fernand (dont c'était l'anniversaire) ont été mis à l'honneur par Monsieur le Maire et son 1^{er} Adjoint. Chaque femme est repartie avec une rose offerte par la commune.



Menu

"Le bonheur est quelque chose qui se multiplie quand il se divise." Paulo Coelho

Repas des aînés
Dimanche 28 avril



Le 14 décembre dernier, les colis de Noël offerts par la commune aux Aînés ont été distribués à domicile par les conseillers municipaux. Cette distribution de colis fait chaque année le bonheur de nos Séniors et permettent aux élus de leur souhaiter de vive voix de bonnes fêtes de fin d'année.

PIQUE-NIQUE COMMUNAL



A l'initiative de la commission Fêtes et Cérémonies, les habitants de Cesny aux Vignes ont été conviés au pique-nique communal qui s'est déroulé le samedi 31 août dernier, dans la salle des fêtes. Une soixantaine de personnes s'est donc retrouvée pour diner ensemble. Au préalable, toutes ont partagé un premier moment convivial autour d'un apéritif offert par la municipalité. Certaines ont ensuite inauguré les barbecues achetés l'été dernier avant de déguster, voire de partager, son repas entre familles et amis.



☛ **Le pique-nique 2020 aura lieu le samedi 5 septembre.**

INFORMATIONS BUDGETAIRES

	2014	2015	2016	2017	2018
FONCTIONNEMENT					
- Recettes	347 621.12 €	282 690.35 €	279 431.76 €	288 516.07 €	297 844.77 €
- Dépenses	250 088.16 €	243 763.13 €	267 537.13 €	260 200.78 €	268 022.06 €
Excédent ou Déficit de la section	+ 97 532.96 €	+ 38 927.22 €	+ 11 894.63 €	+ 28 315.29 €	+ 29 822.71 €
INVESTISSEMENT					
- Recettes	32 497.11 €	104 702.80 €	1 818.32 €	11 965.34 €	14 886.24 €
- Dépenses	64 425.01	45 634.77 €	28 725.10 €	41 174.96 €	31 626.58 €
Excédent ou Déficit de la Section	- 31 927.90 €	+ 59 068.03 €	- 26 906.78 €	- 29 209.62 €	- 16 740.34€
Résultat final	+ 65 605.06 €	+ 97 995.25 €	- 15 012.15 €	- 894.33 €	+ 13 082.37 €

(En 2013, les dépenses liées aux travaux de réhabilitation du Site Gobusseau ont été acquittés, mais les subventions et récupérations de TVA ont été actées sur le budget 2015).

L'ÉCOLE - QUELQUES INFORMATIONS

Effectifs et organisation scolaire:

Lundi 2 septembre, petits et grands ont repris le chemin de l'école. L'équipe pédagogique reste inchangée.

- Madame Anne-Catherine Pascal et Madame Delphine Cazal (ATSEM) s'occupent des 21 enfants de maternelle (6 PS, 5MS et 10 GS)
- Madame Clémence Martin a en charge 18 CP-CE1-CE2 (6CP, 7CE1 et 5 CE2)
- Madame Caroline Bonaventure, Directrice, a en charge les 19 élèves de CE2-CM1-CM2 (4CE2-9CM1-6CM2). Elle est déchargée par Madame Patricia Gilles.

Thème de l'année : voyage autour du monde

Les trois classes travaillent autour d'un même projet et étudient quelques pays d'un continent à chaque période. Un repas à thème est proposé en parallèle à la cantine. Les enfants ont mangé brésilien en octobre et italien en décembre. Dans le cadre de ce projet, les élèves de maternelle et de CP et CE1 iront au zoo de Jurques en fin d'année.

Activités sportives

- Le vendredi 18 octobre, les élémentaires ont participé au cross inter-écoles du secteur Mézidon:

Filles	Classement	Garçons	Classement
CP	Aucune participante	CP	1 ^{ers}
CE1	4 ^e	CE1	5 ^e
CE2	4 ^e	CE2	2 ^e
CM1	1 ^{eres}	CM1	1 ^{ers}
CM2	1 ^{eres}	CM2	2 ^e

- Entre décembre et mars, les élèves de CP, CE1 et CM2 bénéficient de 10 séances à la piscine Dunéo d'Argences.

Parcours citoyen

Mardi 12 novembre, l'ambassadrice du SMEOM est venue expliquer le recyclage aux élémentaires. Les élèves ont participé à trois ateliers et ont reçu un diplôme et une gourde. Les classes ont été équipées de poubelles vertes.

L'opération « Nettoyons la nature » sera effectuée au printemps.

Vendredi 6 décembre, les élèves ont joué à des jeux coopératifs dans le cadre du Téléthon. Les enfants ont ensuite pris un goûter préparé par les maternels, la mairie et l'association OLE (Ouézy Laizon Environnement).

Inscriptions rentrée 2020

Les inscriptions pour la rentrée 2020 se feront à partir du mardi 3 mars en mairie pour les nouveaux arrivants, les enfants de Petite Section (nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017) et les enfants de Toute Petite Section (nés entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2018).

Classe Volcan

Du 30 septembre au 4 octobre, 24 élèves de CE2, CM1 et CM2, sont partis en Auvergne, au Mont Dore en classe découverte « Volcans ». Ils étaient accompagnés de Mme Bonaventure, directrice, Mme Giret, agent communal et de Lucile, une étudiante en sciences de l'éducation.

Ce projet d'environ 7500€ s'est réalisé grâce aux subventions de l'APE (5000€), de la mairie (1000€) et de la coopérative scolaire (250€). La participation financière demandée aux parents était de 60€.



- « Ce que j'ai préféré en Auvergne, c'est le Puy de Dôme parce qu'on voyait tout. » *Raphaël, CE2*
- « J'ai aimé Vulcania avec les manèges à sensation. » *Maxence, CE2*
- « J'ai bien aimé quand on a sauté dans le cratère. » *Cameron, CE2*
- « J'ai bien aimé le lac Pavin car il y avait plein de légendes ». *Timothée, CE2*
- « Les repas étaient bons, on est allé au restaurant en pyjama ». *Aaron, CE2*
- « J'ai préféré le Puy de Dôme parce qu'on a appris à quoi servait l'antenne. » *Angèle, CE2*
- « J'ai beaucoup aimé Vulcania, il y avait tellement de choses extraordinaires et épatantes à faire, c'était super cette journée là-bas ! » *Morgane, CE2*
- « Ce que j'ai préféré, c'est l'auberge parce que j'étais avec mes copains. » *Nolann, CE2*
- « Je me suis trop bien amusée, j'ai aimé la boum. » *Candys, CE2*
- « On est monté au Puy de Dôme avec le train. » *Ethan, CM1*
- « Les cascades étaient trop belles. » *Charlotte, CM1*
- « J'ai beaucoup aimé Vulcania, surtout les attractions. » *Alexy, CM1*
- « L'auberge de jeunesse est bien. » *Jules, CM1*
- « J'ai adoré Vulcania, c'était trop cool », *Mélina, CM1*
- « J'ai bien aimé aller au Puy de Lemptégy. » *Léna, CM1*
- « J'ai adoré les expériences à Vulcania. » *Nolan, CM1*
- « J'ai bien aimé quand on a goûté l'eau pétillante. » *Lauryne, CM1*
- « J'ai beaucoup aimé Vulcania avec les attractions. » *Gabriel, CM1*
- « L'Auvergne, c'était trop cool et j'ai bien aimé le Saint-Nectaire ! » *Arthur, CM2*
- « Lemptégy, j'ai adoré ! » *Maxime, CM2*
- « Vulcania était trop bien, on a fait des attractions. » *Naël, CM2*
- « J'ai bien aimé la ferme, voir les vaches. » *Laura, CM2*
- « J'ai adoré le plat traditionnel de l'Auvergne, la Truffade. » *Flora, CM2*
- « J'ai bien aimé Vulcania avec les manèges et les expériences. » *Thomas, CM2*

CENTRE AÉRÉ D'ARGENCES

Au printemps derniers, l'UNCMT (Union Normande des Centres Maritimes et Touristiques) a informé les mairies que les conditions tarifaires d'accueil des enfants au centre de loisirs d'Argences allaient changer en 2019 et ce en raison des nouvelles directives de la Caisse d'Allocations Familiales. Ainsi, la participation demandée aux familles pour une journée ne devra pas excéder 20 €. Dans l'esprit de la CAF, les sommes qui ne seront plus demandées à ces familles devront être prises en charge par leur commune. Ce n'est qu'à cette condition que la CAF participera à hauteur de 4.32 € par jour et par enfant. Ainsi, les enfants hors Argences ne pourront participer au centre de Loisirs qu'à la condition que leur commune participe à hauteur d'environ 15 € par jour et par enfant.

Les conseillers municipaux ont refusé ces nouvelles directives et n'ont inscrit aucune subvention en ce sens au budget 2019. Ils ont estimé qu'une fois de plus, les communes se retrouvent à devoir financer une charge supplémentaire sans aucune compensation financière ! Le budget communal (et en l'occurrence nos et vos finances) est loin d'être extensible et ne peut supporter tous les désengagements de l'État ainsi que ceux des différents organismes privés ou publics.



PERSONNEL COMMUNAL

Afin de faire face aux différents travaux à effectuer sur les bâtiments municipaux et les espaces verts, Monsieur MOSTIER Guillaume a été recruté, en mai dernier, sous la forme d'un contrat aidé par l'Etat (50 %), à raison de 20 heures par semaine. Ce renfort a d'ores et déjà permis de faire face aux premiers travaux saisonniers.

REGISTRE DE DOLÉANCES

En début d'année, nous avons mis à la disposition des administrés de Cesny aux Vignes un cahier de doléances, et ce avant même d'y avoir été officiellement invités par les services de l'Etat. Malgré différentes invitations et rappels, seuls deux administrés ont inscrit leurs doléances sur ce cahier. Sachez que celui-ci a été transmis à Monsieur le Préfet du Calvados le 19 février dernier, charge ensuite à l'Etat de récolter, d'écouter et de synthétiser les remontées qui ont ensuite été mises en commun et débattues au niveau national.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES

Le règlement européen dit RGPD est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. Le non-respect de ces nouvelles obligations entraîne de lourdes sanctions. Les principaux objectifs du RGPD sont d'accroître la protection des personnes concernées par un traitement de leurs données à caractère personnel. En 2019, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Calvados s'est doté d'un délégué, lequel accompagne la commune de Cesny aux Vignes dans cette lourde mission de mise en conformité.

USINE DE MÉTHANISATION

Une enquête publique s'est déroulée en mairie de Vendevre du 3 mai au 5 juin 2019, concernant la demande d'autorisation de la SAS les Groseillers relative à la création d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de Vendevre, ainsi que des stockages déportés associés à un plan d'épandage. Notre commune étant concernée par ce plan d'épandage, l'avis du conseil municipal a été sollicité. A l'unanimité, les élus ont émis un avis défavorable à ce projet, principalement pour les deux raisons suivantes :

1°) nuisances olfactives émanant des futurs épandages sur des parcelles situées à proximité d'habitations,

2°) rotations de poids lourds et tracteurs qui emprunteront les voiries de la commune, alors qu'une réfection de la rue principale est envisagée.

MOTION SUCRERIE

Par délibération, les élus de Cesny aux Vignes se sont associés à la motion adoptée dans le cadre du projet de fermeture de la sucrerie de Cagny. Ils soutiennent toute initiative visant à maintenir le site de Cagny en site de production et tout projet de reprise économiquement viable.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Lors du conseil communautaire du 27 juin dernier, les délégués ont voté la prise de compétence « PLUI » par la Communauté de Communes Val ès Dunes (pour information, Monsieur le Maire de Cesny aux Vignes a voté contre cette proposition en raison de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme de Cesny aux Vignes fin 2018 et, par conséquent, des crédits dépensés à cet effet).

Chaque commune membre a été appelée à se prononcer sur le transfert de cette compétence. En ce qui concerne notre commune, les Conseillers Municipaux ont souligné l'importance du Plan Local d'Urbanisme communal : outil essentiel d'aménagement de l'espace à une échelle territoriale cohérente. Ils ont rappelé les dépenses importantes réalisées pour la mise en place du PLU de Cesny aux Vignes, approuvé le 18 décembre 2018 et se sont, à l'unanimité, opposés à la création d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes Val ès Dunes.

Toutefois, considérant que seules 3 communes se sont opposées à ce transfert et que par conséquent la majorité qualifiée a été atteinte, Monsieur le Préfet du Calvados a, par arrêté préfectoral, autorisé la Communauté de Communes à exercer la compétence « PLUI ».

CRÉATION COMMISSION CONSULTATIVE

Dans le cadre du projet des futurs travaux de voirie concernant la rue André Lemaitre, le Conseil Municipal a décidé de créer un groupe de travail composé d'élus et de quelques riverains. Une concertation commune permettrait de réfléchir à la mise en place d'un aménagement simple et sécurisant pour chaque usager, étant précisé que cette commission n'aurait qu'un rôle exclusivement consultatif ; toutes les décisions seront prises par le Conseil Municipal. Les riverains associés devront être propriétaires ou locataires ou contribuables d'un bien donnant accès à la rue André Lemaitre ; ils sont appelés à se faire connaître en mairie.

FERMETURE TRÉSORERIE DE TROARN

Dans le cadre des évolutions susceptibles d'être portées à l'implantation des services de la Direction Générale des Finances Publiques, il apparaît que de nouvelles trésoreries sont appelées à fermer, dont celle de Troarn en 2021 ! Sachez que les conseillers municipaux ont voté une motion pour s'opposer à cette fermeture, motion transmise aux administrations compétentes par Monsieur ALLIZARD, Sénateur du Calvados, et dont vous trouverez le texte en intégralité ci-dessous :

« Suite aux derniers mouvements sociaux, et à l'initiative de Monsieur le Président de la République, le Gouvernement a engagé un Grand Débat sur quatre thèmes qui couvrent les grands enjeux de la Nation, parmi lesquels figure l'organisation de l'état des services publics. A ce sujet, le Gouvernement a mis en avant la nécessité de maintenir les services publics en milieu rural afin d'assurer et de garantir les besoins de proximité. Or, cette nouvelle implantation des services de la DGFIP dans le Calvados va à l'encontre des mesures annoncées.

Les Conseillers Municipaux de Cesny aux Vignes peuvent concevoir la réorganisation de certains services publics mais en l'état, ils ne s'expliquent pas ce choix de fermeture de trésorerie de Troarn au profit, très vraisemblablement, d'un regroupement sur l'agglomération Caennaise située à une vingtaine de kilomètres. Cette fermeture va ainsi contraindre le contribuable à devoir se déplacer toujours plus loin pour accéder aux services de la DGFIP.

Une nouvelle fois, les élus et les habitants des communes rurales se sentent abandonnés, voire méprisés, au profit d'une concentration dans les villes centres.

Enfin, les Trésoreries et leur comptable public ont vocation à jouer un rôle de conseil auprès des collectivités territoriales, lesquelles, à l'heure des nombreuses réformes, souvent trop rapidement menées, ont plus que jamais besoin de leur concours.

C'est pourquoi les Conseillers Municipaux de Cesny aux Vignes demandent à Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques et à Monsieur le Ministre de revoir leur décision concernant l'avenir de la Trésorerie de Troarn en maintenant ouvert ce site ».

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2020



Monsieur le Maire et son Conseil Municipal
vous convient à la cérémonie des vœux
qui aura lieu salle Gobusseau
le vendredi 24 janvier 2020 à 19 H.

La Municipalité espère vous y retrouver
nombreux.

Au cours de cette cérémonie, le club photo Clin
d'œil (d'Argences) exposera différentes
photographies de Cesny aux Vignes.

SMEOM & ENVIRONNEMENT

Le SMEOM de la Région d'Argences a informé ses communes membres que de nombreux incidents sur les bennes à déchets verts sont survenus à cause d'une mauvaise fermeture des portes. Les risques de casse à l'enlèvement de la benne sont alors accrus. En outre, les conditions de sécurité s'en trouvent dégradées.

Nous vous rappelons que les déchets verts doivent être versés dans le fond de la benne afin de favoriser la bonne fermeture des portes et de garantir un enlèvement de la benne dans les meilleures conditions.

Enfin, la benne à déchets verts de Cesny aux Vignes est strictement réservée aux habitants de notre commune, lesquels ne doivent bien évidemment pas utiliser les bennes des communes voisines.

COIFFEUSE AMBULANTE - STYLISTE ONGULAIRE



Nous vous rappelons la présence d'un salon ambulante de coiffure, d'onglerie et barbier sur notre commune, les jeudis des semaines paires.



Pour toutes informations concernant ces services, n'hésitez pas à contacter la responsable au 06 63 55 95 04.

Nouveauté en 2020 : changement de véhicule (mais même coiffeuse 😊).

LIVRAISON REPAS A DOMICILE

La boucherie « chez Dimitri » à Airan (Valambray), effectue, depuis l'été dernier, le portage de repas à domicile. Si ce service est susceptible de vous intéresser, n'hésitez pas à composer le 02 31 23 90 11.



ETAT CIVIL

Nous ne publions que les informations d'état civil de l'année 2019
pour lesquelles nous avons obtenu un consentement des familles au préalable.

NOS JOIES

Naissance



Bienvenue à Anna CASTEL
née le 27 janvier dernier.

Mariages

Le 29 juin :

Yann JANDIA et
Esther BESNARD.



Le 30 novembre :

Teddy CENIER et
Sonia GUÉRIN.

NOS PEINES



Nous adressons toutes nos condoléances aux
familles de Madame OLIVIER Nicolle et
Madame GAILLARD Yvonne, décédées les 17
janvier et 7 septembre derniers, aux âges de
78 et 91 ans.

VIE ASSOCIATIVE

- Cette rubrique permet aux associations qui le désirent de s'exprimer -

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CESNY AUX VIGNES ET OUEZY

L'année 2019 a vu l'Association des Anciens Combattants et Veuves de guerre (ACVG) renouveler son Bureau, soit :

- Président : Monsieur DUVAL Éric
- Vice-Président : Monsieur BENARD Alain-Fabrice
- Secrétaire : Monsieur BOSQUET André
- Trésorier : Monsieur RIBAUT Etienne

Président d'honneur : Monsieur LECANU Henri.



Nous serions honorés de pouvoir compter dans notre section de nouveaux membres : pour y adhérer, il suffit d'être Ancien Combattant ou avoir le Titre de reconnaissance de la nation ou tout simplement sympathisant du monde combattant.



Le 8 mai 2019, nous avons eu la participation des élèves de l'école de Cesny aux Vignes lors de la cérémonie au monument aux morts, ainsi que la présence de Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Tous ont entonné la Marseillaise. Quelle émouvante cérémonie !

La Section ACVG tient à remercier les deux communes pour leurs subventions tant appréciées, ainsi que le pot que celles-ci offrent à l'issue des commémorations.

Le 11 novembre à Ouézy, ce fut une cérémonie où l'on pu remercier les participants nombreux, aussi bien à l'église qu'au monument. Traditionnellement suivie d'un repas, 22 personnes se sont ensuite rendues au restaurant « les Agriculteurs » à St Pierre en Auge.

Nous tenons particulièrement à remercier Monsieur et Madame FERET de Ouézy qui ont, d'une main de maître, rénové bénévolement les inscriptions peintes en lettres d'or. Merci encore à eux et excellente année à toutes et à tous.

PAROISSE SAINT MARTIN DES MARAIS

Quelques changements dans l'organisation de la paroisse :

Désormais, le Père Albert Houknpé réside au presbytère d'Argences.

Accueil Paroissial : Tél : 09.54.72.58.34 et 06.33.06.74.85

Argences : 14, rue Lecarpentier Deschamps (salle paroissiale) : Mardi de 17 h 00 à 19 h 00 et les Jeudi et Samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

- Site Internet : www.paroissesaintmartindesmarais.com
- E-mail : paroissesaintmartindesmarais@orange.fr
- page Facebook : Saintmartindesmarais

Permanence du Père Albert à Troarn : [sur rendez-vous](#) - mercredi de 17 h 30 à 19 h 00

MESSES :

- la messe anticipée du samedi soir, se déroule toute l'année à Troarn les 1er, 2ème et 3ème samedis du mois à 18 h 30
- le 4ème samedi est réservé aux baptêmes groupés (lieu à préciser)
- le 5ème samedi, lorsqu'il existe, à une rencontre paroissiale où autre.

MESSE DOMINICALE :

Dimanche : 11 h 00 - Argences *

* Attention : le dernier dimanche de chaque mois : Dimanche autrement à partir de 9 h 30 - accueil, ateliers pour tous et pour tous les âges.

HORAIRES DES MESSES EN SEMAINE :

Jeudi : 9 h 00 à Argences

Dans les EHPAD - alternativement Argences et Troarn

Vendredi : 16 h 30 à l'EHPAD d'Argences

Vendredi : 17 h 00 à l'EHPAD de Troarn

Vous trouverez plus d'indications sur les portes de vos églises où les dates, lieux et horaires et modifications éventuelles seront précisés.

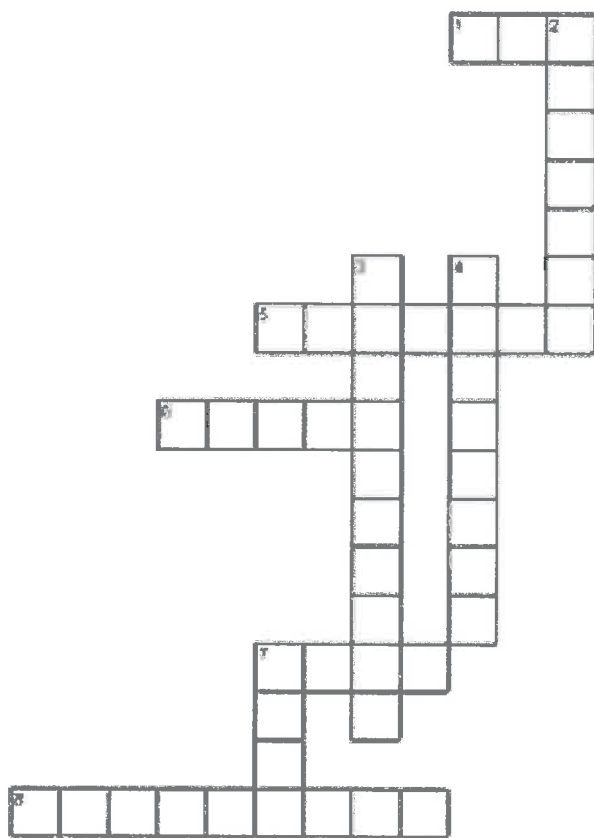
Vous pouvez également aller consulter le site internet et/ou la page Facebook et/ou recevoir les informations paroissiales par mail sur demande.

Pour faire vivre nos belles églises plus souvent, il faudrait une équipe de bénévoles plus importante. Alors, même si votre aide ne peut être que ponctuelle, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous.

Nous vous attendons, nous vous espérons et vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël.



Association des parents d'élèves André Lemaitre



Horizontal

1. Association des Parents d'élèves
5. On fait de notre mieux pour soutenir ceux des Maitresses
7. On en cherche tout au long de l'année pour nos pêches à la ligne, tombolas, etc ...
8. Qui font sans obligation et gratuitement.

Vertical

2. On fait tout ça pour eux
3. Entraide
4. Elle aura lieu le samedi 13 juin 2020
7. Il aura lieu le week-end du 1^{er} et 2 février 2020 à la salle Gobusseau. Préparez vos jetons !

PARTICIPATION DE NOS AGENTS A LA ROCHAMBELLE



Quelques nouvelles recrues sont venues agrandir le groupe habituellement formé par nos agents (et anciens agents) pour cette édition 2019.

La Rochambelle est une course caritative et solidaire. Notre équipe féminine essaie d'y participer chaque année.

TÉLÉTHON 2019

Les 7 et 8 décembre dernier, l'association Ouézy-Laizon Environnement (OLE) a organisé le Téléthon 2019. Plusieurs rendez-vous ont été programmés dans les communes participantes et il y en a eu, effectivement, pour tous les goûts.

Pour les sportifs : randonnée pédestre à Billy et à Ouézy ; randonnée cycliste à Airan ; marche nordique à Bissières ; initiation au yoga et randonnée VTT à Ouézy.

Pour les gourmets et noctambules : repas animé par l'école de musique de Val-ès-Dunes et Marc Léodo, à la salle des fêtes de Méry-Corbon



Pour les scolaires : les élèves des écoles de Cesny-aux-Vignes et Méry-Corbon ont participé aux festivités avec des activités ludiques, éducatives et sportives.

Pour les mélomanes : concert à Cesny-aux-Vignes avec les groupes Isoceb (répertoire Barbara), Deux hommes et du vent (répertoire de chansons populaires) et le groupe Arpador (chants de Noël). Ce fut la seule véritable manifestation dans notre commune en raison du faible taux de participants ces dernières années.



Un grand MERCI aux bénévoles.

INFOS DIVERSES

VIE PRATIQUE

Mairie de Cesny aux Vignes

Téléphone : 02 31 20 17 54

Fax : 09 70 62 94 89

Mail : commune-de-cesny-aux-vignes@orange.fr

Site internet : www.mairiecesnyauxvignes.fr

Horaires d'ouverture au public : mardi de 16 H à 18 H 30

vendredi de 9 H à 12 H et de 16 H à 17 H 30

École de Cesny aux Vignes

Téléphone : 09 66 12 36 66

Mail : ce0140288m@ac-caen.fr

Agence Postale de Cesny aux Vignes

Téléphone : 02 31 20 26 81

Mail : ap-cesny-aux-vignes@laposte.fr

Horaires d'ouverture au public : mardi, jeudi, vendredi de 16 H à 19 H,

mercredi de 9 H à 12 H et samedi de 9 H à 11 H.

Salle Gobusseau de Cesny aux Vignes - Tarifs des locations :

➤ Habitants de Cesny aux Vignes : 300.00 € pour un week-end

Et 50.00 € pour une soirée en semaine (150.00 € si soirée suivie d'un jour férié)

➤ Habitants hors commune : 400.00 € pour un week-end

et 80.00 € pour une soirée en semaine (200.00 € si soirée suivie d'un jour férié)

➤ Vaisselle : 0.70 € par convive (la casse ou de la disparition de la vaisselle sera facturée selon le coût fixé sur l'inventaire),

➤ Cautions : 450 € au titre de l'utilisation des locaux et 50 € au titre du ménage.

Location de 2 barbecues : 25.00 € chacun pour un week-end (caution de 180.00 €)

CONGÉS D'HIVER MAIRIE ET AGENCE POSTALE

→ Durant les fêtes de fin d'année, les horaires d'ouverture de la mairie au public sont ainsi modifiés :

Mardi 24 décembre, de 9 H à 13 H et Vendredi 27 décembre, de 9 H à 17 H 30.

Du 30 décembre 2019 au 3 janvier 2020, la mairie sera fermée. En cas d'urgence, la liste des élus joignables sera affichée sur la porte de la mairie et annoncée sur le répondeur téléphonique.

→ L'agence postale sera fermée du 23 décembre au 31 décembre 2019 inclus.

Une permanence sera assurée les 24 et 27 décembre à la mairie, aux horaires ci-dessus indiqués, principalement réservée aux retraits et dépôts de paquets et lettres recommandées, vente de timbres.

RECENSEMENT DES JEUNES DÈS 16 ANS

Nous vous rappelons que le recensement pour l'appel de préparation à la défense est obligatoire. Ainsi, tous les jeunes garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, munis du livret de famille de leurs parents et d'un justificatif de domicile, dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire.

ATTESTATION DE RECENSEMENT

Le maire de la commune de ... L'autorité consulaire de ...

atteste que M (M^{lle}) ... domicilié(e) à ...

- a demandé une dispense sur les motifs de l'article 16 de la loi n° 66-515 du 24 juillet 1966 ;

- a été informé(e) de son obligation de se faire recenser à la mairie de son domicile.

L'Intéressé(e), Délégué(e), Le Maire / L'autorité consulaire,

CARTES D'IDENTITÉ

Nous vous rappelons que les demandes de cartes nationales d'identité sont instruites selon les mêmes modalités que les passeports biométriques, auprès des communes équipées du dispositif de recueil des informations. La Commune de Mézidon-Vallée-d'Auge en est équipée à la Maison de Services Publics située 12 rue Voltaire. Dans un souci d'organisation, les demandeurs de passeports et de cartes nationales d'identité doivent prendre rendez-vous au 02 31 42 68 54.

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

L'enregistrement des PACS est désormais effectué dans les mairies. Les futurs partenaires doivent réunir un certain nombre de documents dont la convention du PACS. Toute demande de déclaration s'effectue sur rendez-vous auprès de la Mairie.

L'HABITUEL BIEN VIVRE ENSEMBLE

Pour rappel (s), quelques règles élémentaires de vie en collectivité :

- les propriétaires de chiens doivent s'assurer que ceux-ci ne divaguent pas sur la voie publique et qu'ils n'aboient pas de façon intempestive. Ces mêmes propriétaires doivent ramasser les déjections de leurs animaux ;

- les haies doivent être régulièrement entretenues et taillées ;

- il est strictement interdit de faire brûler des végétaux ou autres déchets à l'air libre,

- l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore peut être effectuée les jours et horaires suivants :

- En semaine : de 8 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 19 H 30

- Les samedis, de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H,

- Les dimanches et jours fériés, de 10 H à 12 H.

- Lors de chutes de feuilles et en cas de neige, merci de débayer les trottoirs.

INFOS PRATIQUES

NUMEROS D'URGENCES :

Samu	15
Pompiers	18
Police	17
Centre anti poison	02 41 48 21 21
SOS médecin	36 24

SERVICES PUBLICS :

CdC Val ès Dunes	02 31 15 63 70
Office de tourisme	02 31 85 38 82
Perception de Saline	02 31 23 31 63
Centre Médico social	02 31 23 03 13
Gendarmerie de Moulton	02 31 15 04 80
SMEOM	02 31 23 42 42

AUTRES SERVICES :

Presbytère	02 31 23 60 69
Dépannage Saur	02 14 37 40 09
Dépannage EDF	09 72 67 50 14

Les seniors face à la délinquance

Les personnes âgées sont plus fragiles et de ce fait plus exposées aux délinquants, qui n'hésitent pas à agir par ruse.

Il convient donc qu'elles redoublent de vigilance en respectant des conseils simples.

Quels sont les risques ?

Vous êtes particulièrement

- exposés aux :
- cambriolages.
 - escroqueries
 - abus de faiblesse.
 - pickpockets.
 - vols à l'arraché.
 - arnaques sur internet.

Si vous êtes victime :

- N'opposez aucune résistance
votre vie est plus précieuse que vos biens.
- En cas d'agression, criez pour attirer l'attention des autres passants.
- Tentez de mémoriser le maximum de détails concernant les éléments physiques de votre agresseur et contactez au plus vite la police ou la gendarmerie pour déposer plainte.

Conseils pour prévenir les actes de délinquance

Fiche d'informations

Les seniors face aux risques de délinquance



pour contacter la Gendarmerie ou la Police

Les numéros utiles :

- Numéro d'urgence : 112
Pompiers : 18
SAMU : 15
Mon médecin :
Ma mairie :
Le gardien d'immeuble :
Mes voisins :
.....
.....

Carte de crédit perdue ou volée :

0 892 705 705

Opposition chéquier :

0 892 683 208



Ne pas rester isolé chez soi :

- La solitude est un facteur qui augmente votre insécurité. Participez à la vie associative et créez autour de vous un groupe de personnes susceptibles de vous assister au quotidien.
- Etablissez la liste de tous les numéros utiles en cas d'urgence et gardez toujours à proximité de vous un téléphone.
- Les personnes les plus dépendantes peuvent avoir recours à une société de téléassistance.
- Lorsqu'une situation vous semble inhabituelle n'hésitez pas à contacter votre mairie, la police municipale ou les forces de l'ordre. Elles sont là pour vous conseiller et vous aider.

Les gestes de prudence :

- Fermez à clé votre maison même lorsque vous êtes à l'intérieur. Ne laissez jamais la clé dans la serrure d'une porte vitrée.
- De nuit, en période estivale évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles donnent directement sur la voie publique
- En cas d'absence ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs. Confiez les à une personne de confiance.
- Faites installer sur votre porte un oeillet et un entrebâilleur.

Partenaire de votre sûreté



- Entrez vos outils et les échelles dans des locaux fermés.

- N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres, évitez les termes « veuf », « veuve », « madame » ou « mademoiselle »

Vos déplacements à l'extérieur :

- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants.



- Faites vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent.

- Si vous avez le sentiment d'être suivi entrez dans un lieu animé.

- Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux isolés et sombres. Marchez face aux voitures au milieu du trottoir votre sac, fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.

Une visite à votre domicile !!!

- Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile n'ouvrez pas votre porte.
- Si votre visiteur se présente sans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité de la poste ou de tous autres services connus, demandez lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission.
- Vous pouvez dans ce cas effectuer un contre appel en utilisant le numéro de téléphone figurant sur votre facture et solliciter un nouveau rendez vous.

- Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant contactez la police ou la gendarmerie.

- Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.

Pour en savoir plus :

* Le guide : Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes.

* La fiche conseils : Lutter contre les cambriolages

Sur le site :

www.referentsurete.fr



NOS ARTISANS

ELECTRICITE GENERALE
MENUISERIE & RENOVATION



TREOLELEC eurl

Olivier TREOL

Tél. : 02 31 20 88 66
Port. : 06 10 58 08 74
Email : treolelec@orange.fr
14270 Cesny aux Vignes

LIONEL STREBEL
ENTREPRISE DE COUVERTURE
NEUF ET RÉNOVATION
ZINGUERIE - GOUTTIÈRES
DÉMOUSSAGE - FENÊTRES DE TOIT
Tél. 06 30 87 43 41
14270 CESNY-AUX-VIGNES

Teurgoule de Janville

Mr. Franck URBAN
Responsable de Production
portable. 06.83.56.51.84

s a r l Alain URBAN
La Teurgoule de Janville
Route d'Airan
14270 CESNY-AUX-VIGNES

tél 02 31 20 27 09
fax 02 31 20 87 89
mail. franckurban@orange.fr



<http://bois-et-merveilles.wix.com/boutique>
L'Atelier Bois et Merveilles
bois@merveilles@outlook.fr 07 60 15 50 45

L'Atelier
Bois et Merveilles

personnalise votre intérieur, votre boutique, votre gîte...

Devis gratuit

N° siret : 82002822300015

Ne pas jeter sur la voie publique